

PARCHEMINS Axe 1

Données contextuelles quantitatives relatives à l'agriculture littorale sur le site de la Presqu'île de Rhuys



Projet Paroles et chemins de l'agriculture
littorale <http://www.parchemins.bzh/>

Pour décrire le contexte socio-démographique et agricole sur le littoral breton, le positionner par rapport à l'intérieur des terres et définir sa contribution au contexte régional, des indicateurs quantitatifs ont été renseignés dans 4 thématiques : la démographie, l'économie et l'emploi, l'activité agricole et les espaces naturels. La plupart des indicateurs sont collectés à l'échelle nationale et à la résolution communale.

Le littoral est ici défini comme les communes littorales au sens de la loi littorale (loi n° 86-2 du 3 janvier 1986). Les communes littorales sont

- soit riveraines des mers et océans, des étangs salés, des plans d'eau intérieurs d'une superficie supérieure à 1 000 hectares ;
- soit riveraines des estuaires et des deltas lorsqu'elles sont situées en aval de la limite de salure des eaux et participent aux équilibres économiques et écologiques littoraux.

1. Situation

Le site de la Presqu'île de Rhuys défini dans le cadre du projet Parchemins comprend 18 communes et couvre une superficie de 398 km² (Figure 1 et Tableau 1). Ce site s'étend depuis la Presqu'île de Rhuys elle-même, qui comprend 5 communes littorales (Arzon, Saint-Gildas-de-Rhuys, Sarzeau, Saint-Armel, Le Tour du Parc) et représente 25 % de la superficie totale du site (101 km²) (38% de la surface des communes littorales), vers les communes littorales situées à la racine de la Presqu'île, et jusqu'aux premières communes non littorales dans l'intérieur des terres. L'ensemble des 12 communes littorales couvrent une superficie de 269 km², soit 68 % de la surface du site.

Le site se situe dans une zone de Bretagne relativement artificialisée, urbaine à périurbaine, notamment les communes littorales à la racine de la presqu'île et les communes de l'extrémité ouest de la presqu'île (Figure 2) et en périphérie de la ville de Vannes. Il comprend 9 communes appartenant à l'aire urbaine de la ville de Vannes (aire urbaine de 100 000 à 199 999 habitants, plus de 10 000 emplois) (Figure 3) et la commune de Sarzeau classée comme un petit pôle urbain (moins de 15 000 habitants, 1 500 à 5 000 emplois).

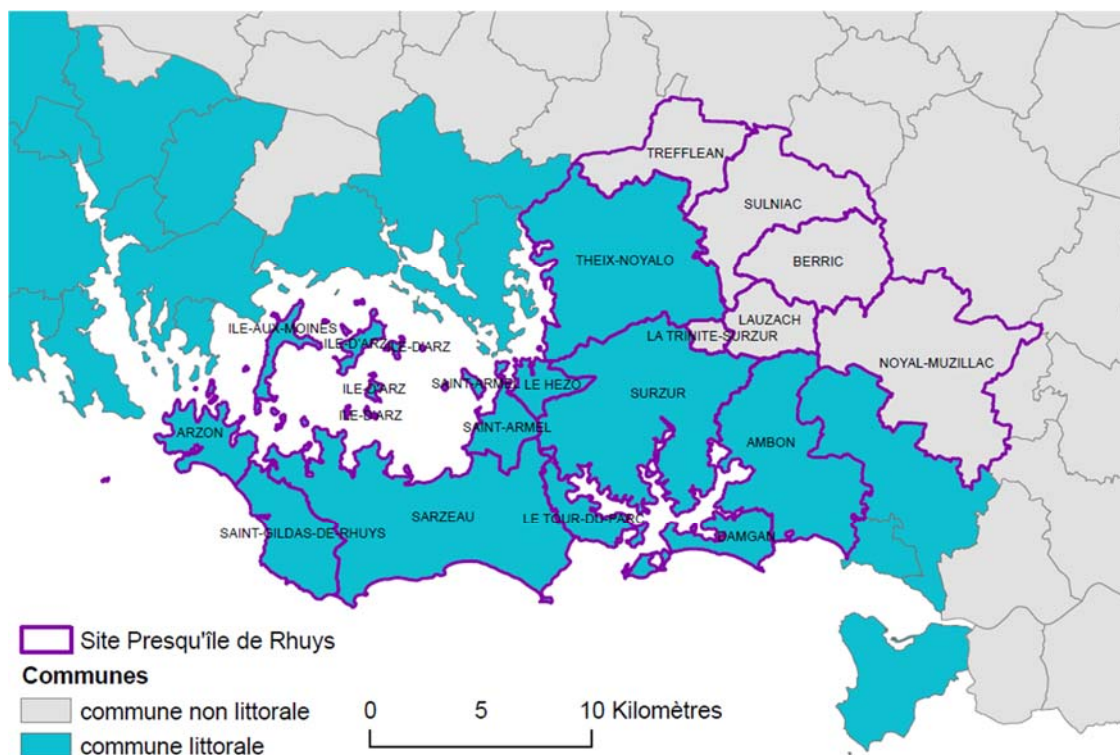


Figure 1 : Site Parchemins de la Presqu'île de Rhuys.

Tableau 1 : Liste des communes appartenant au site Parchemins de la Presqu'île de Rhuys.

	Communes	Superficie (km ²)
Communes littorales situées sur la Presqu'île	ARZON	9
	LE TOUR-DU-PARC	9
	SAINT-ARMEL	8
	SAINT-GILDAS-DE-RHUYS	15
	SARZEAU	60
Communes littorales situées hors Presqu'île	AMBON	38
	DAMGAN	10
	ILE-AUX-MOINES	3
	ILE-D'ARZ	3
	LE HEZO	5
	SURZUR	57
	THEIX-NOYALO	52
Communes non littorales	BERRIC	21
	LAUZACH	11
	LA TRINITE-SURZUR	2
	NOYAL-MUZILLAC	49
	SULNIAC	28
	TREFFLEAN	18

2. Démographie

2.1 Croissance démographique et densité de population importantes

En 2014, le site compte 43000 habitants et présente une densité moyenne de population de 152 habitants par km² (Figure 4).

La population est en augmentation depuis 1968 : le site a accueilli un solde net de 25299 habitants depuis 1968, soit un gain moyen sur la période de 550 habitants chaque année. Dans les communes littorales, la croissance démographique a été marquée dès 1975, avec une augmentation moyenne annuelle nette de la population de 377 habitants par an entre 1975 et 1999. Puis elle s'est accentuée entre 1999 et 2009 avec un gain moyen de 621 habitants par an. Le littoral a contribué ainsi à 78% de l'augmentation de la population du site entre 1975 et 1999, et à 85% entre 1999 et 2009. Depuis 2009, la croissance démographique s'est infléchi. La proportion de la population du site vivant dans une commune littorale évolue peu sur la période 1968 - 2014 et varie entre 71 et 74%. Sur les communes de la presqu'île elle-même, l'accroissement démographique est marqué dès 1968, la population augmentant en moyenne de 160 habitants par an jusqu'en 2009 ; entre 2009 et 2014 elle n'augmente que de 57 habitants par an en moyenne.

La même tendance existe sur les communes non littorales, avec une augmentation de la population plus marquée depuis 1999. Cette évolution s'est traduite par une forte augmentation de la densité de population, qui devient en moyenne plus importante dans les communes non littorales que sur le littoral à partir de 2004 (Figures 4 et 5).

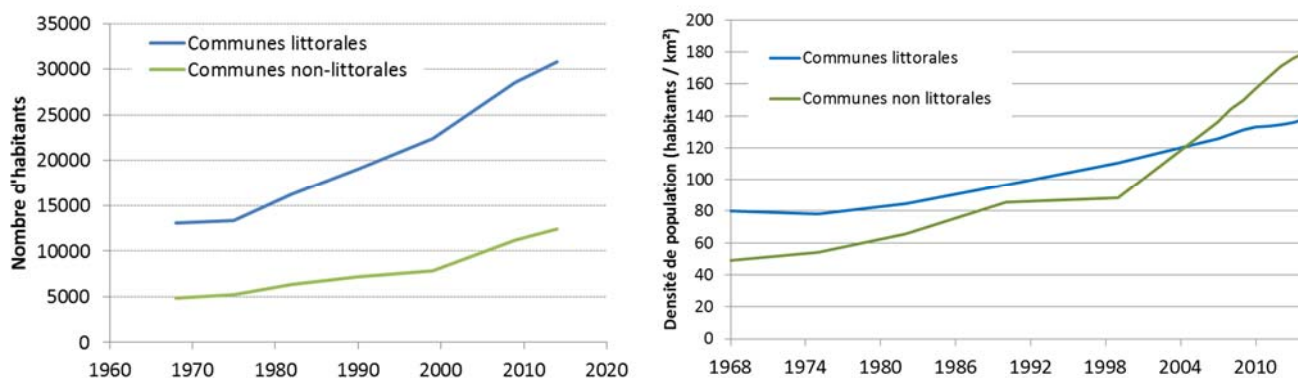


Figure 4 : Evolution du nombre d'habitants et de la densité de population sur le site Parchemins de la Presqu'île de Rhuys entre 1968 et 2014.

2.2 Vieillessement de la population sur le littoral

La composition de la population par classe d'âge dans les communes littorales se différencie de celle des communes non-littorales (Figure 6) : à partir de 1999, les habitants de plus de 60 ans sont plus nombreux que les moins de 20 ans ; en 2014, ils représentent 40% de la population de ces

communes. Sur la presqu'île elle-même, le vieillissement est un peu plus marqué que sur l'ensemble des communes littorales du site, avec les plus de 60 ans représentant 44% de la population.

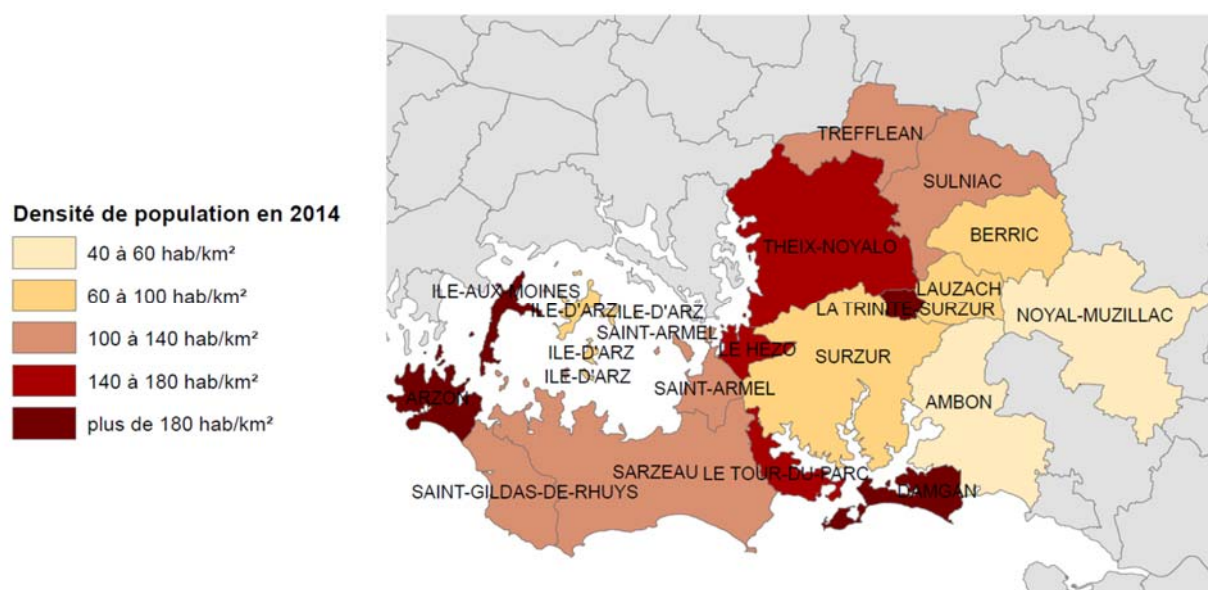


Figure 5 : Cartographie de la densité de population dans les communes du site Parchemins de la presqu'île de Rhuys en 2014.

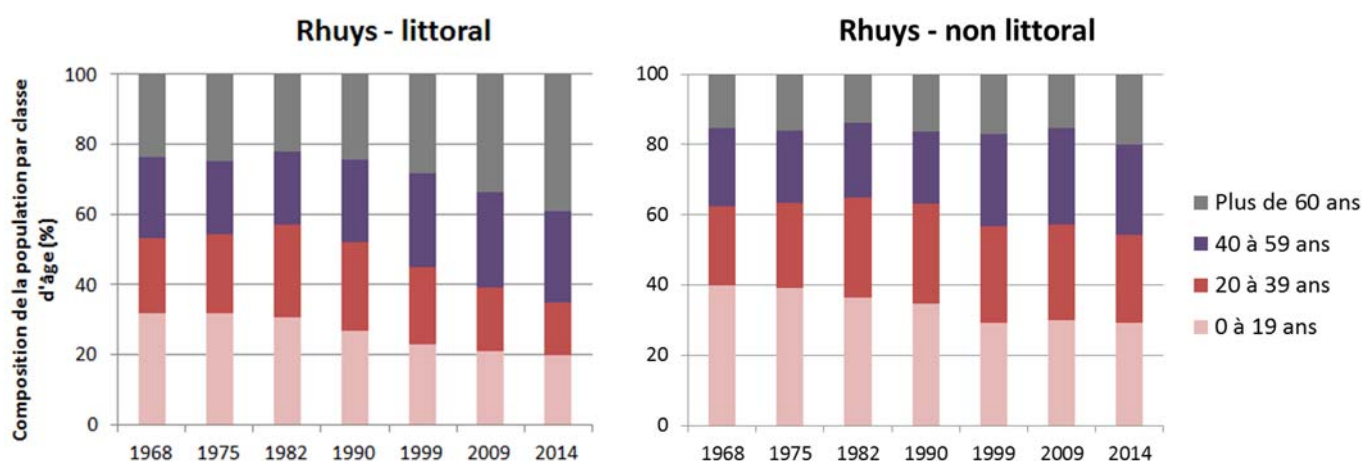


Figure 6 : Evolution de la répartition de la population par classe d'âge sur le site Parchemins de la Presqu'île de Rhuys entre 1968 et 2014, pour les communes littorales et les communes non littorales.

La croissance démographique sur le littoral est aujourd'hui surtout portée par le solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs) : le littoral est attractif pour une population de retraités. Le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) en 2016 est négatif dans la plupart des communes littorales du site, notamment dans les communes de la presqu'île elle-même, alors qu'il est positif dans l'ensemble des communes non littorales (Figure 7).

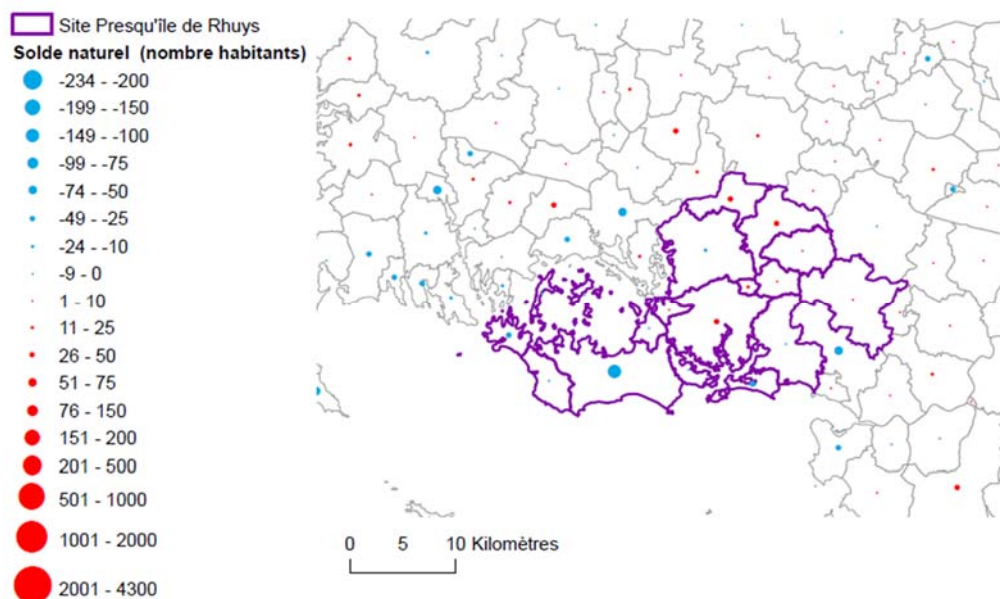


Figure 7 : Solde naturel en 2016 sur les communes du site Parchemins de la Presqu'île de Rhuy.

2.3 Importance des résidences secondaires

Le nombre de résidences secondaires au km² est passé de 31 à 138 entre 1968 et 2014 dans les communes littorales du site ; il est passé de 1 à 6 dans les communes non littorales. Les résidences secondaires représentent 50% des résidences dans les communes littorales en 2014, moins de 10% dans les communes non littorales (Figure 8).

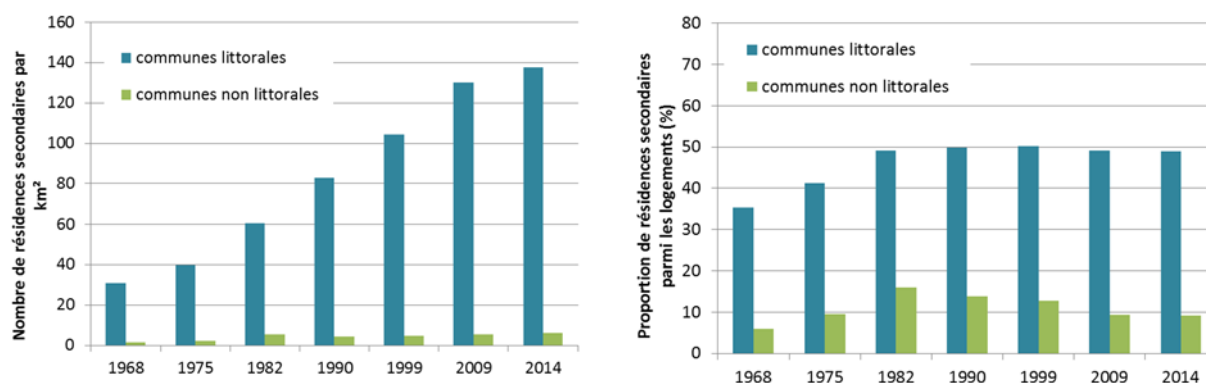


Figure 8 : Nombre de résidences secondaires par km² et proportion de résidences secondaires parmi les logements sur le site Parchemins de la Presqu'île de Rhuy entre 1968 et 2014.

3. Economie et emploi

3.1 Dominance du secteur tertiaire et fort recul de l'emploi agricole

L'emploi est majoritairement dans le secteur tertiaire depuis les années 1980. L'emploi dans le secteur agricole représentait 60% de l'emploi en 1968, 40% en 1982 et 9% en 2014 (voir section 4). L'emploi dans le secteur industriel a augmenté dans les années 80 et représente 17% de l'emploi dans le site en 2014 (Figure 9).

Dans le secteur tertiaire, le nombre d'établissements dans le commerce et les services est plus important dans les communes littorales que dans l'intérieur des terres (Figure 10).

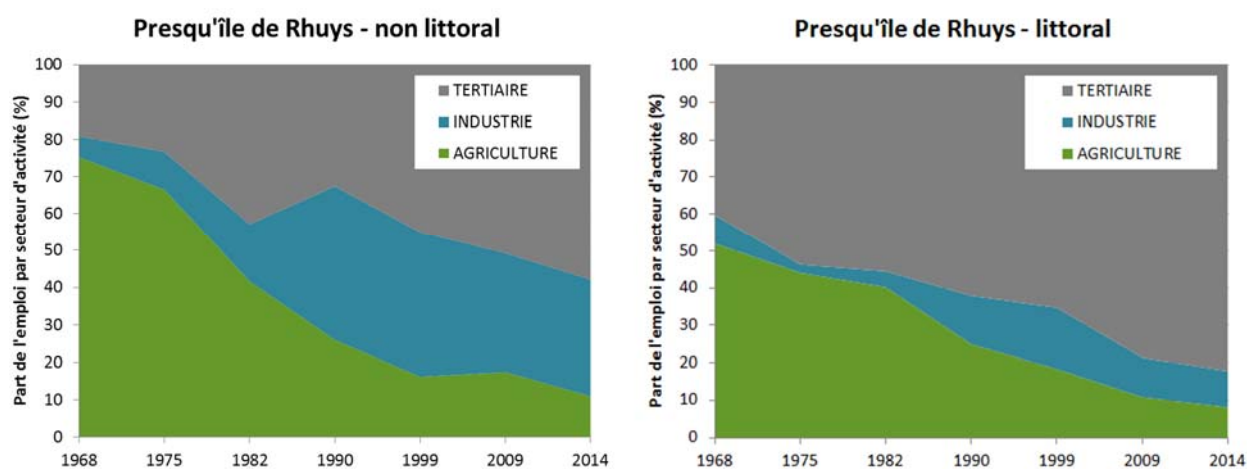


Figure 9 : Evolution de la répartition de l'emploi dans les secteurs tertiaire, industriel et agricole dans les communes littorales et non-littorales du site Parchemins de la Presqu'île de Rhuy entre 1968 et 2014.

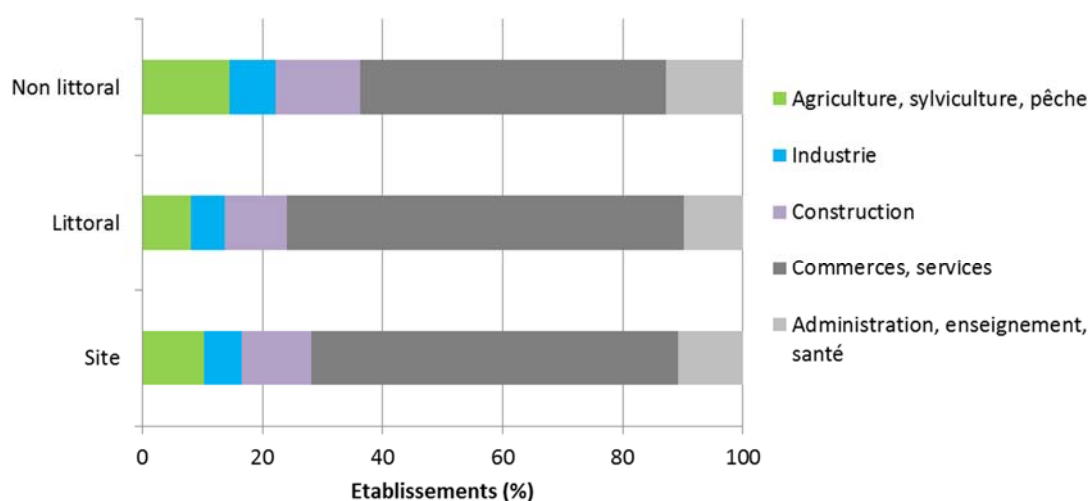


Figure 10 : Répartition des établissements par secteur d'activité économique dans les communes littorales, non-littorales, et dans l'ensemble du site Parchemins de la Presqu'île de Rhuy en 2015.

3.2 Forte importance de l'activité touristique sur le littoral

L'activité touristique est bien entendu un trait majeur de l'économie du site. En 2016, le site compte, 95 établissements d'hébergement touristique (campings, hôtels, auberges de jeunesse, résidences de tourisme), dont 90 sont situés dans une commune littorale. La densité d'établissements d'hébergement touristique sur le site correspond à celle observée sur le littoral français (0,35 établissements par km²) et est légèrement supérieure à la moyenne observée sur le littoral breton. Les hôtels et résidences de tourisme se situent pour l'essentiel dans les communes de la presqu'île elle-même, les autres communes littorales proposant plutôt des hébergements en camping.

Dans la typologie de l'accueil touristique réalisée par l'ONML² en 2016, les communes de la presqu'île elle-même sont classées comme très touristiques, avec présence de résidences secondaires nombreuses et un accueil marchand diversifié ; les autres communes littorales sont classées comme faiblement touristiques.

3.3 Place des industries agro-alimentaires

Les industries agroalimentaires présentes sur le site et recensées par l'Observatoire Economique des Industries Agroalimentaires de Bretagne, sont listées dans le tableau 2.

Tableau 2 : Industries agro-alimentaires présentes sur le site de la Presqu'île de Rhuys

Type d'industrie	Nom	Commune
Abattage et transformation de volailles	PROCANAR	Lauzach
Industrie laitière	AB Technologie	Sulniac
Plats cuisinés, traiteur	Délices de Saint-Léonard	Theix-Noyalo
Biscuiterie, pâtisserie	DéliFrance	Theix-Noyalo
Boisson	Cidrerie Nicol Brasserie Mor Braz	Surzur Theix-Noyalo
Produits alimentaires intermédiaires	Société Protéines Industrielles	Berric
Biotechnologie pour l'agroalimentaire	Flaveau	Sarzeau

La cidrerie Nicol commercialise du cidre avec l'IGP (indication géographique de provenance) cidre de Bretagne ; l'un des cidres qu'elle produit est également label rouge.

4. Activité et productions agricoles

4.1 Diminution de l'emprise agricole sur le littoral

La surface agricole utile (SAU) représente 52% de la surface du site en 2010 (Figure 11).

² Observatoire National de la mer du littoral et du milieu marin
http://www.onml.fr/onml/f/fiche_complete.php?id_fiche=96&auth=NOK

La SAU est en baisse depuis 1988 dans les communes littorales du site, qui ont perdu 2400 ha de SAU entre 1988 et 2010 (Figure 12). Les communes qui ont connu les plus fortes diminutions de leurs surfaces agricoles sont Arzon, Le Tour-du-Parc, Saint-Gildas de Rhuys et la Trinité-Surzur.

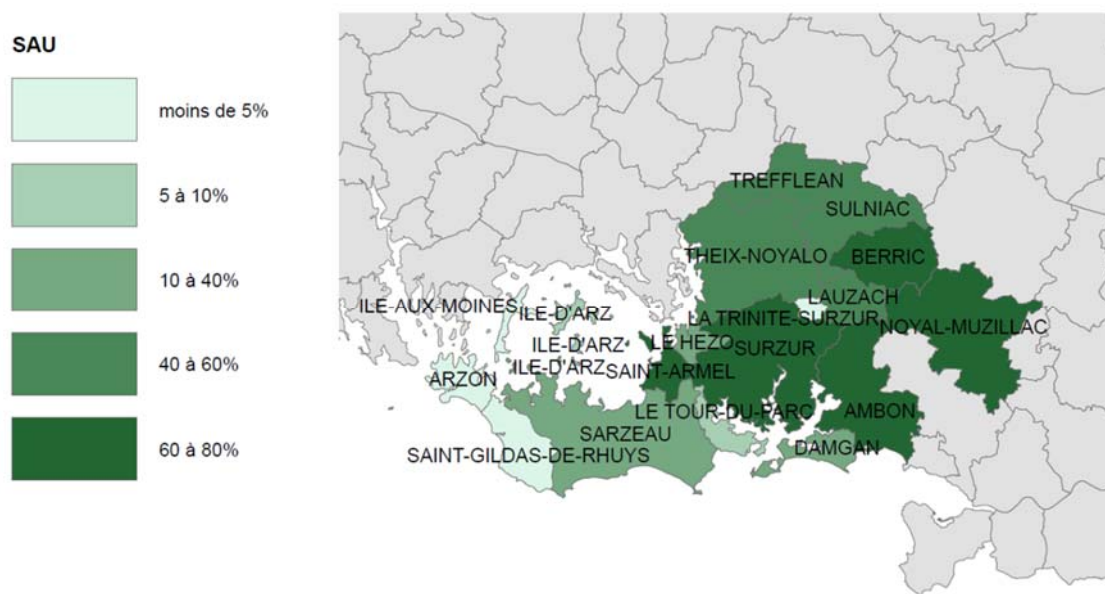


Figure 11 : Proportion de surface agricole utile (SAU) dans les communes du site Parchemins de la Presqu'île de Rhuys en 2010.

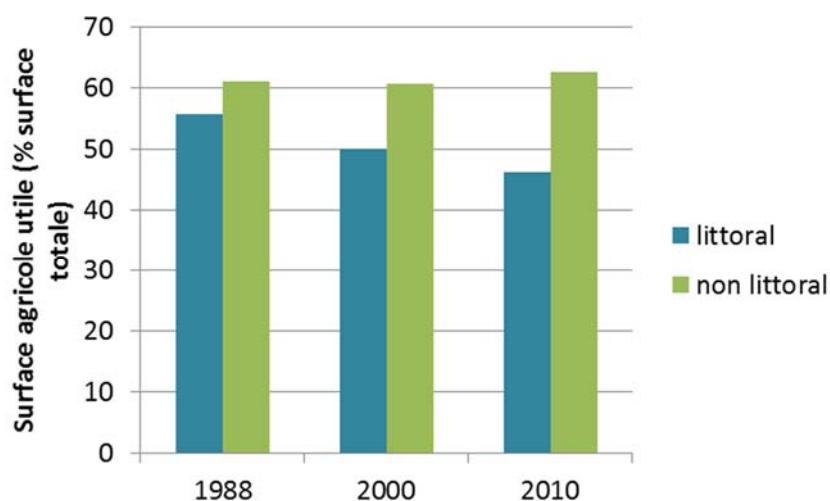


Figure 12 : Evolution de la surface agricole utile dans les communes littorales et non-littorales du site Parchemins de la Presqu'île de Rhuys entre 1988 et 2010.

4.2 Diminution majeure du nombre d'exploitations agricoles et agrandissement

Les exploitations du site de la Presqu'île de Rhuys représentent 1% des exploitations bretonnes. 58% des exploitations du site se situent sur une commune littorale en 2010 ; ce chiffre n'a pas évolué depuis 1988. La densité d'exploitations agricoles est légèrement plus faible néanmoins dans les

communes littorales (0,8 exploitation par km²) que dans les communes de l'intérieur des terres (1,1 exploitations par km²), et correspond à la densité moyenne observée à l'échelle du littoral français.

Le nombre d'exploitations agricoles diminue depuis 1988 (Figure 13), avec une baisse de 34% entre 1988 et 2000 (disparition en moyenne de 3,6 exploitations par an), et de 17% entre 2000 et 2010 (disparition de 3,1 exploitations par an). Les communes qui présentent la densité d'exploitations la plus faible sont les communes de l'Île aux Moines et de la Trinité Surzur qui n'ont pas d'exploitation recensée en 2010, et les communes situées sur la presqu'île elle-même (Arzon, Saint-Gildas de Rhuys) ; les densités les plus élevées se trouvent dans la partie est / sud-est du site (Noyal-Muzillac, Ambon, Surzur, Berric).

La taille moyenne des exploitations dans le site est passée de 21 à 48 ha entre 1988 et 2010 (22 à 41 ha dans les communes littorales, 20 à 62 ha dans les communes non littorales). En 2010, les communes présentant des tailles moyennes d'exploitation les plus importantes sont Surzur et Trefflean ; celles présentant les tailles moyennes les plus faibles sont l'île d'Arz, Arzon et Saint-Gildas de Rhuys.

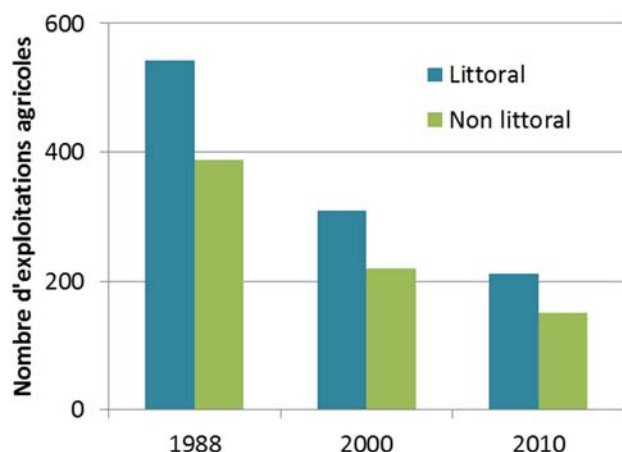


Figure 13 : nombre d'exploitations agricole dans le site de la Presqu'île de Rhuys entre 1988 et 2010, pour les communes littorales et les communes non littorales du site.

A l'échelle du site, le nombre d'unités de travail agricole (UTA) par km² est passé de 3,4 en 1988 à 1,5 en 2010 (3 à 1,3 dans les communes littorales, 4,3 à 1,8 dans les communes non littorales), soit une diminution moyenne de 52 UTA/an entre 1988 et 2000 (30 dans les communes littorales et 22 dans les communes non littorales) et de 15 UTA/an entre 2000 et 2010 (8 dans les communes littorales et 7 dans les communes non littorales). La proportion de chefs d'exploitation de plus de 55 ans était plus importante dans les communes littorales, que dans les communes non littorales du site (Figure 14) mais la différence est moins marquée depuis 2012.

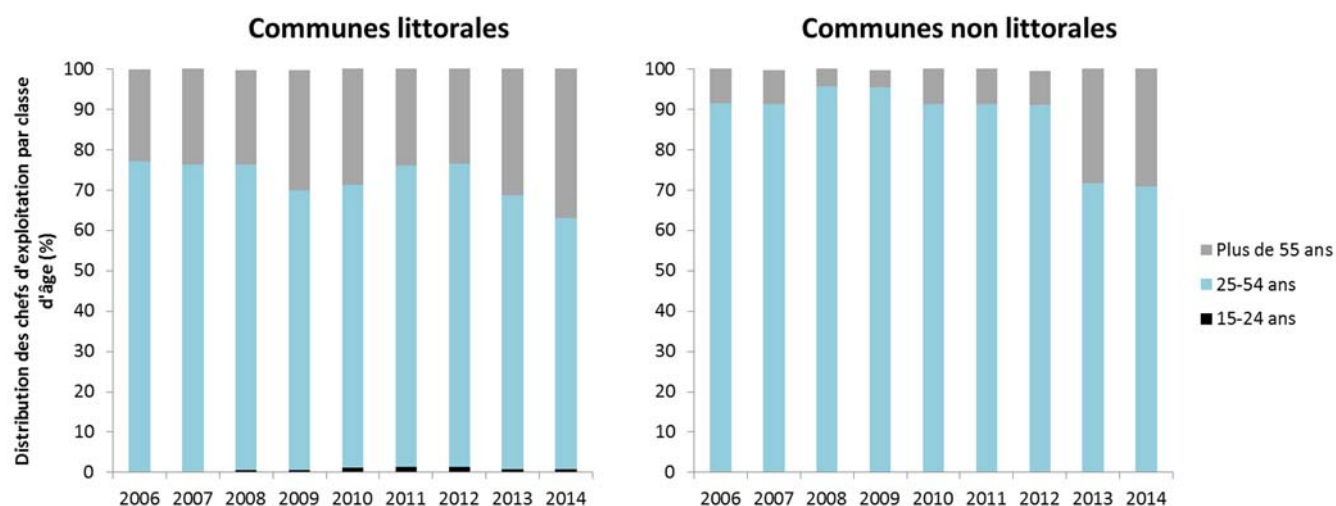


Figure 14 : Composition par classe d'âge de la population des chefs d'exploitations agricoles entre 2006 et 2014, pour les communes littorales et les communes non littorales du site de la Presqu'île de Rhuys.

4.3 Productions agricoles diversifiées

La Figure 15 présente les orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) majoritaires à l'échelle de la commune. La polyculture-polyélevage et l'élevage granivore mixte sont les 2 orientations dominantes, à l'échelle communale, sur le site. Les orientations bovins mixtes, bovins lait, bovins viande et fleurs et horticulture diverses sont également présentes dans quelques communes littorales du site.

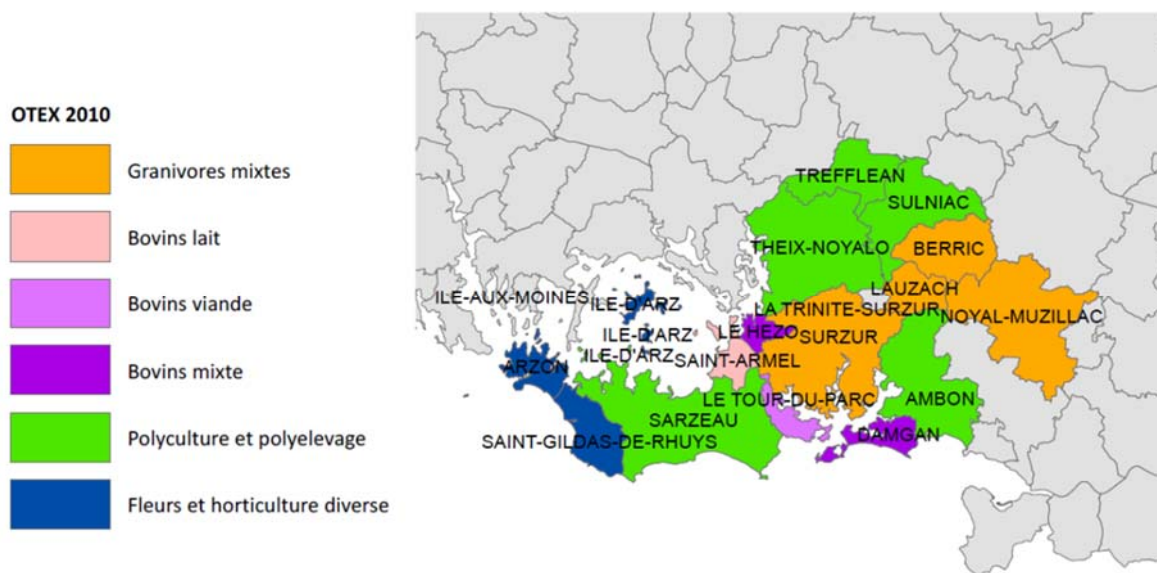


Figure 16 : Orientation technico-économique (OTEX) principale à l'échelle communale en 2010 sur le site de la Presqu'île de Rhuys.

Les densités de cheptels les plus importantes (nombre UGB/km²) se trouvent dans la partie est du site ; la presqu'île elle-même présente les densités les plus faibles (Figure 16 et Tableau 3). Les animaux sont néanmoins présents sur le littoral, en particulier l'élevage bovin qui concerne, en 2010,

57% des exploitations (Figure 17). La densité de cheptel bovin à l'échelle du site est de 1 tête de bovin par hectare de SAU ; elle est inférieure à celle observée à l'échelle de la Bretagne (Tableau 2). Les communes littorales ont une densité de cheptel bovin plus faible que les communes non littorales et la proportion d'exploitations ayant des animaux y est également plus faible (Figure 17).

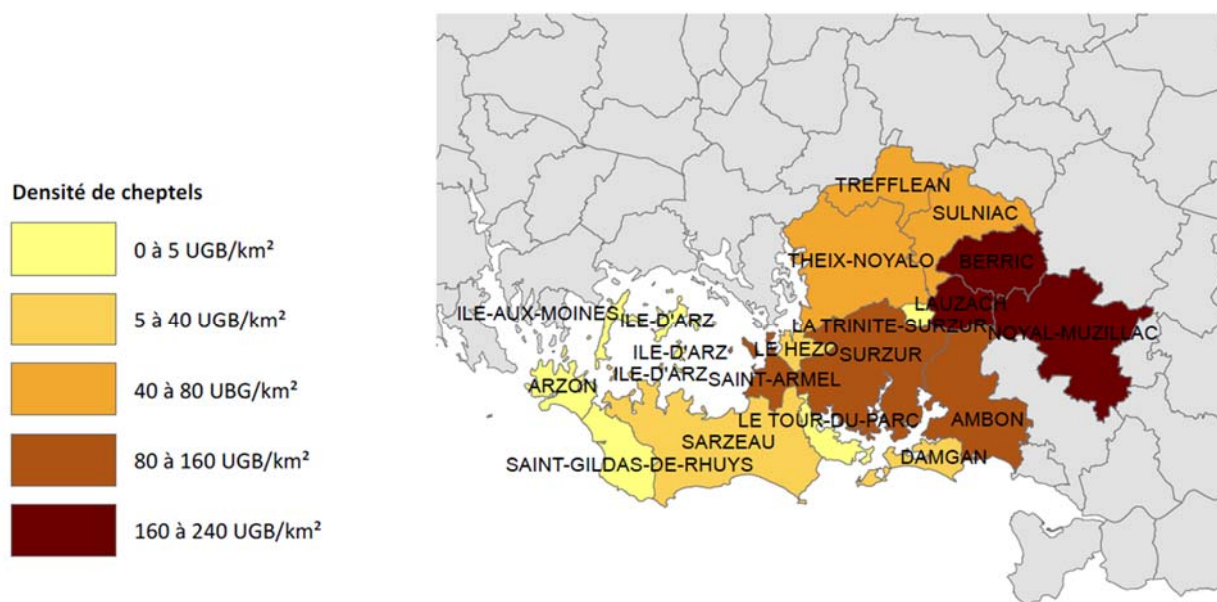


Figure 16 : Densité de cheptels, exprimée en unité gros bétail (UGB) par km², à l'échelle communale en 2010 sur le site de la Presqu'île de Rhuys.

Entre 2000 et 2010, la présence de l'élevage a reculé, en particulier l'élevage de granivores (Figure 17 et Tableau 3). Le pourcentage d'exploitations ayant des poulets de chair est passé de 22% en 2000 à 3% en 2010, et le pourcentage d'exploitations ayant des porcins est passé de 10 à 4%. Seules les communes du littoral présentent une diminution du pourcentage d'exploitations ayant des bovins. Ces diminutions peuvent être attribuées à la fois à la disparition d'une partie des exploitations agricoles et à l'abandon de l'élevage par des exploitations toujours existantes.

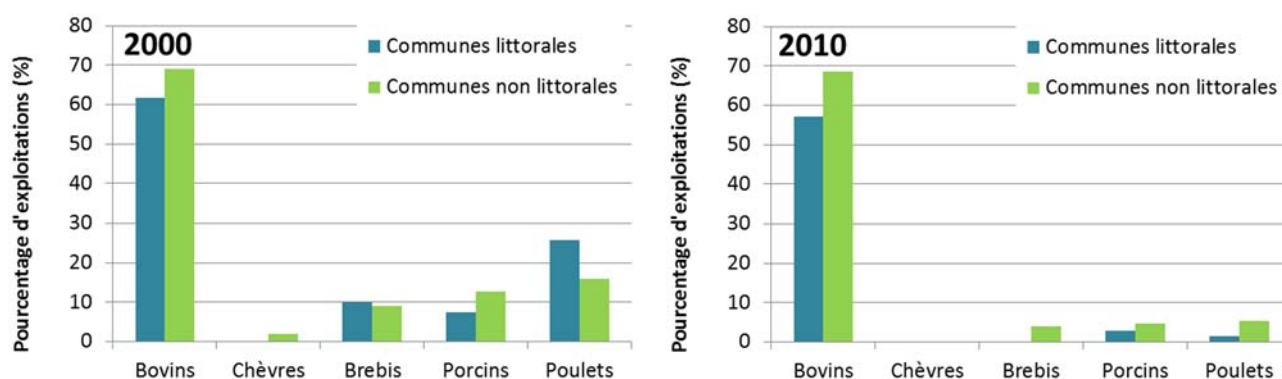


Figure 17 : Part des exploitations agricoles produisant des cheptels bovins, chèvres, brebis, porcins et poulets de chair et coq en 2000 et en 2010 dans les communes littorales et non littorales du site de la Presqu'île de Rhuys.

Tableau 3 : Densité de cheptels bovins, porcins et de poulets de chair en Bretagne et sur le site de la Presqu'île de Rhuys par hectare de SAU.

	Têtes de bovins par ha de SAU	Têtes de vaches laitières par ha de SAU	Têtes de porcins par ha de SAU	Têtes de poulets de chair par ha de SAU
2000				
BRETAGNE	1.29	0.46	5.14	25.45
Communes littorales	0.94	0.35	4.10	16.78
Communes non littorales	1.36	0.48	5.37	27.57
Site	1.01	0.30	0.46	11.35
Communes littorales du site	0.82	0.24	0.07	5.39
Communes non littorales du site	1.38	0.40	1.44	24.77
2010				
BRETAGNE	1.24	0.44	5.01	23.02
Communes littorales	0.91	0.31	3.56	15.94
Communes non littorales	1.31	0.47	5.34	24.78
Site	0.99	0.24	0.25	9.71
Communes littorales du site	0.79	0.15	0.08	0.00
Communes non littorales du site	1.31	0.42	0.82	32.35

La surface fourragère représente 59% de la SAU du site en 2010 ; elle est en moyenne plus importante dans les communes littorales (62% de la SAU) que dans les communes non littorales (54% de la SAU) (Figure 18).

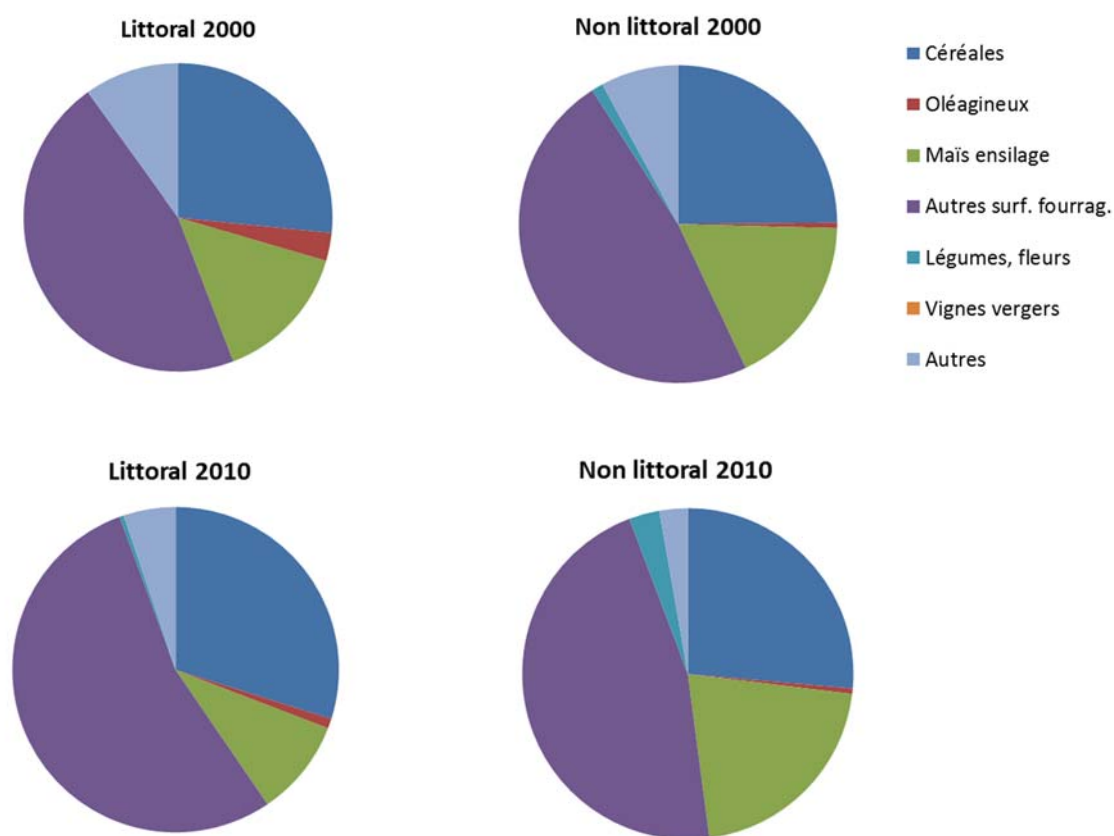


Figure 18 : Cultures produites en 2000 et 2010, en pourcentage de la SAU, dans les communes littorales et non littorales du site de la presqu'île de Rhuys.

4.4 Prix du foncier agricole

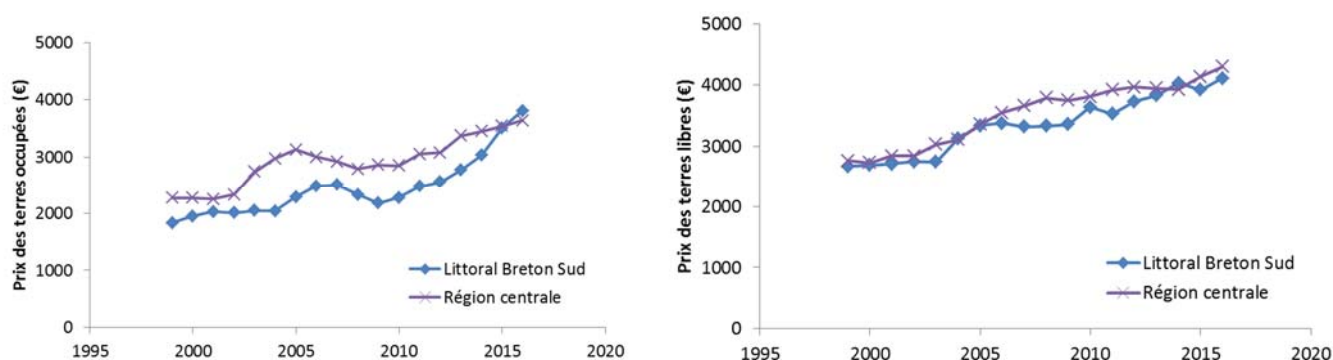


Figure 19 : Evolution du prix du foncier agricole (terres libres et terres occupées) entre 1999 et 2016 dans les deux petites régions agricoles auxquelles appartient le site de la Presqu'île de Rhuys.

La figure 19 présente le prix des terres agricoles dans les 2 petites régions agricoles par lesquelles le site est concerné : les communes littorales se trouvent dans la région « Littoral Breton Sud » et les communes non littorales sont dans la région « Région centrale ».

5. Espaces naturels protégés

La figure 20 présente les espaces naturels protégés sur le site Parchemins de la Presqu'île de Rhuys. Les communes du site sont situées dans le périmètre du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, à l'exception de Noyal-Muzillac, Berric et Tréfléan. Le littoral fait l'objet d'un grand nombre de mesures de protection (site du conservatoire du littoral, ZNIEFF, réserve nationale de chasse et de faune sauvage).

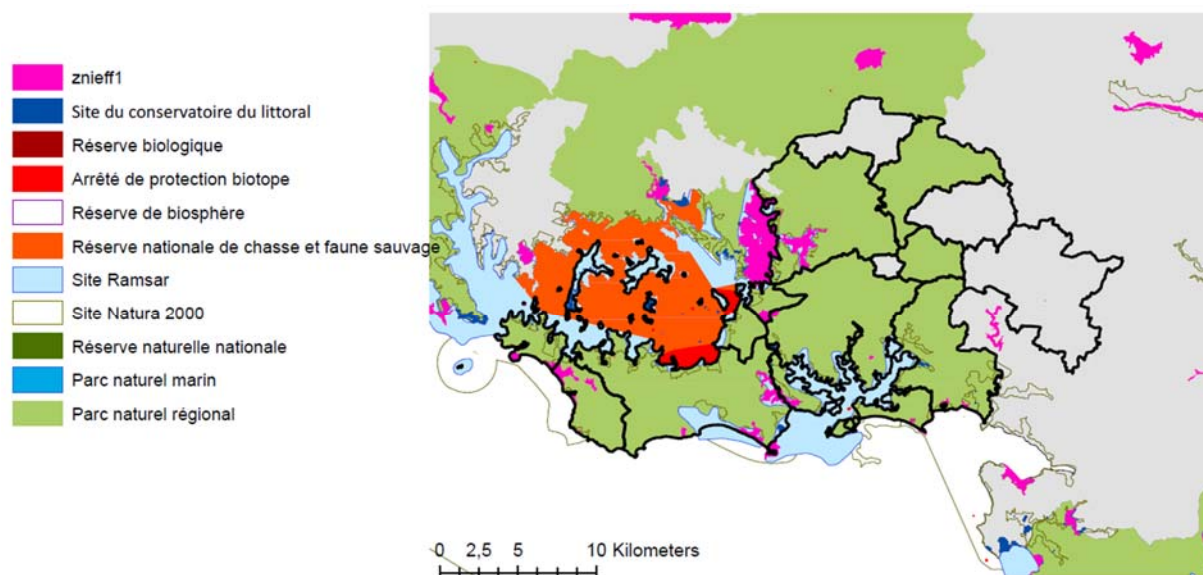


Figure 20 : Répartition des espaces naturels protégés.